

Septembre 2019

Allianz Global Investors Fund - Allianz Global Equity
Fusion de Allianz Global Investors Fund X plc - Allianz Global Equity High Alpha (le « Compartiment absorbé ») dans Allianz Global Investors Fund - Allianz Global Equity (le « Compartiment absorbant »)

Cher/Chère Actionnaire,

Vous détenez dans votre compte-titres des actions du Compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Global Equity.

Le Conseil d'administration d'Allianz Global Investors Fund (la « Société ») a décidé de la fusion du compartiment Allianz Global Investors Fund X plc - Allianz Global Equity High Alpha, un compartiment d'une société d'investissement à compartiments multiples irlandaise de type OPCVM, dans le compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Global Equity, telle qu'établie dans le tableau ci-dessous :

Nom du Fonds	Compartiment absorbé		Compartiment absorbant	
	Allianz Global Investors Fund X plc – Allianz Global Equity High Alpha *)		Allianz Global Investors Fund - Allianz Global Equity	
Catégories d'Actions	Catégorie d'Actions	ISIN	Catégorie d'Actions	ISIN
	Catégorie d'Actions couvertes en EUR	IE00B3VHVK75	WT (H2-EUR)	LU1951921466
	Catégorie d'Actions de distribution couvertes en EUR	IE00BGCRZV67	WQ (H2-EUR)	LU1951921540
	Catégorie d'Actions couvertes en GBP	IE00B3VHV298	WT (H2-GBP)	LU1951921623
Date de fusion	8 novembre 2019			

*) Ce fonds n'est pas enregistré à la distribution publique en Belgique

À l'attention des investisseurs domiciliés en République fédérale d'Allemagne, la fusion a également été publiée dans l'édition du 26 septembre 2019 du *Börsen-Zeitung*.

Conséquence pour le Compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Global Equity

La fusion ne provoque aucun changement économique significatif pour les investisseurs du Compartiment absorbant. Rendez-vous sur <https://regulatory.allianzgi.com> pour obtenir la liste complète des catégories d'actions du Compartiment absorbant actuellement disponibles.

La fusion entraînera une hausse des actifs sous gestion du Compartiment absorbant et une utilisation plus efficace des ressources au service de la gestion des investissements. Le profil de risque et les objectifs d'investissement restent inchangés. La fusion ne conduira à aucune modification ou aucun repositionnement du portefeuille d'investissement détenu par le Compartiment absorbant.

Il ne vous sera prélevé aucuns frais supplémentaires en rapport avec cette fusion.

Allianz Global Investors Fund
6A, route de Trèves
L-2633 Senningerberg
P.O. Box 179
L-2011 Luxembourg

Tél. +352 463 463-1
Fax +352 463 463-620
E-mail info-lux@allianzgi.com
www.allianzglobalinvestors.lu

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : Senningerberg
Registre de Commerce : B 71.182

Conseil d'administration :
William Lucken (Président)
Beatrix Anton-Groenemeyer
Hanna Duer
Oliver Drissen
Gerda Hermann
Markus Nilles
Dirk Raab

Pourquoi cette fusion intervient-elle ?

Allianz Global Investors passe constamment en revue les opportunités d'investissement offertes à ses investisseurs afin de s'assurer que ses produits répondent aux attentes et aux objectifs des clients.

La fusion se traduira par de plus grandes économies d'échelle à long terme et des niveaux d'efficacité opérationnelle plus élevés.

Procédure de fusion

À la Date de fusion, les actions du Compartiment absorbant seront créditées aux investisseurs du Compartiment absorbé.

En retour, le Compartiment absorbant recevra l'actif net du Compartiment absorbé. Cette opération ne modifiera pas la structure d'investissement du Compartiment absorbant.

L'opération de fusion sera examinée dans son ensemble par un réviseur d'entreprises. Sur demande, nous vous transmettrons gratuitement les rapports de fusion approuvés par le réviseur d'entreprises.

Si vous n'approuvez pas la fusion proposée du Compartiment absorbé dans le Compartiment absorbant, vous pouvez comme d'habitude demander le rachat, sans aucuns frais hors taxes éventuelles, des actions que vous détenez dans le Compartiment absorbant.

Documentation commerciale

Des exemplaires des Informations clés pour l'investisseur et du prospectus du Compartiment absorbant sont disponibles auprès de votre conseiller et peuvent être consultés ou obtenus gratuitement sur demande, aux horaires de bureau habituels, auprès du siège social de la Société, de la Société de gestion et des agents d'information dans chaque pays où les compartiments sont enregistrés à des fins de distribution publique. Ces documents sont également accessibles sur Internet à l'adresse suivante : <https://de.allianzgi.com>.

Le prospectus (en anglais et français), les documents d'information clé pour l'investisseur (en français ou néerlandais) ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel (en anglais et français) peuvent également être obtenus, sans frais, sur le site <https://regulatory.allianzgi.com> ainsi qu'auprès de l'agent en charge du service financier en Belgique (CACEIS BELGIUM, Avenue du Port / Havenlaan 86C b 320, B-1000 Brussels).

Sincères salutations,
Le Conseil d'administration

Ceci est une traduction du document original. En cas de divergence ou de signification ambiguë dans l'interprétation de cette traduction, la version originale anglaise prévaut tant qu'elle n'enfreint aucune loi locale de la juridiction applicable.

Allianz Global Investors Fund
6A, route de Trèves
L-2633 Senningerberg
P.O. Box 179
L-2011 Luxembourg

Tél. +352 463 463-1
Fax +352 463 463-620
E-mail info-lux@allianzgi.com
www.allianzglobalinvestors.lu

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : Senningerberg
Registre de Commerce : B 71.182

Conseil d'administration :
William Lucken (Président)
Beatrix Anton-Groenemeyer
Hanna Duer
Oliver Drissen
Gerda Hermann
Markus Nilles
Dirk Raab